

07 déc 2021 -08:53

Jeff Hoeyberghs face à la justice

Bruxelles, le 7 décembre 2021 – Jeff Hoeyberghs comparaît aujourd’hui devant le tribunal correctionnel en raison de ses déclarations sexistes et haineuses lors d’une conférence du cercle étudiant KVHV en 2019. L’Institut pour l’égalité des femmes et des hommes avait reçu 1489 signalements à propos du discours de Jeff Hoeyberghs et déposé une plainte avec constitution de partie civile.

Le 4 décembre 2019, le chirurgien plastique Jeff Hoeyberghs, invité par le groupe d’étudiants conservateurs flamands le KVHV, avait donné une conférence dans un auditoire de l’université de Gand. Une conférence dénigrante et sexiste : les femmes ayant été décrites comme des êtres inférieurs, à la recherche d’argent et de protection masculine. En échange de quoi elles devraient pouvoir octroyer des faveurs sexuelles. La conférence avait été filmée et partagée sur les réseaux sociaux, provoquant un raz de marée d’indignation dans la société. Submergé par quelques 1489 signalements, l’Institut s’était constitué partie civile, fin décembre 2019, pour infraction à la Loi Sexisme et incitation à la haine, à la violence et à la discrimination envers les femmes.

Le directeur, Michel Pasteel, précise : *« Les déclarations de Jeff Hoeyberghs incitent à la discrimination et à la haine envers les femmes. C’est pourquoi il était du devoir de l’Institut d’intervenir. Il ne s’agit pas ici d’avoir tenu une simple « opinion controversée ». En tant qu’organisation de défense des droits humains, l’Institut est évidemment favorable au droit à la liberté d’expression. Mais cette liberté a des limites : lorsque vous traitez les femmes d’ « êtres paresseux et stupides », vous justifiez la discrimination à leur égard. Lorsque vous déclarez qu’elles « n’ont qu’à ouvrir les jambes », vous banalisez voire même vous encouragez les violences sexuelles. »*

Le verdict est attendu vers la fin de l’année. D’ici là, l’Institut s’abstiendra de tout commentaire, afin de préserver la sérénité du processus judiciaire.

Contact presse

Véronique De Baets

Tél. : 0479 25 04 41

Créé en décembre 2002, l’Institut pour l’égalité des femmes et des hommes est l’institution publique fédérale indépendante qui a pour mission de garantir et de promouvoir l’égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination ou d’inégalité fondée sur le sexe, et ce par l’élaboration et la mise en œuvre d’un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d’instruments et d’actions appropriés. L’Institut vise à ancrer l’égalité des femmes et des hommes dans la société pour qu’elle devienne une évidence dans les mentalités et les pratiques.

Toute personne, victime de discrimination fondée sur le sexe, peut s’informer sur ses droits ou déposer plainte gratuitement et en toute confidentialité auprès de l’Institut pour l’égalité des femmes et des hommes via le numéro vert 0800/12.800 ou via son site internet <http://igvm-iefh.belgium.be>.

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Véronique De Baets
Contact de presse
+32 2 233 40 34
veronique.debaets@iefh.belgique.be

Liesbet Vanhollebeke
Experte en communication
+32 233 41 75
liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be